

reach out



projet de formation à la protection des réfugiés

Vous êtes concernés !

Protéger les réfugiés

Qu'est-ce que Reach Out?

Reach Out est un partenariat qui se propose d'améliorer les connaissances du personnel de terrain des ONG et du Mouvement de la Croix Rouge et du Croissant Rouge dans le domaine de la protection des réfugiés, par le moyen de la formation.

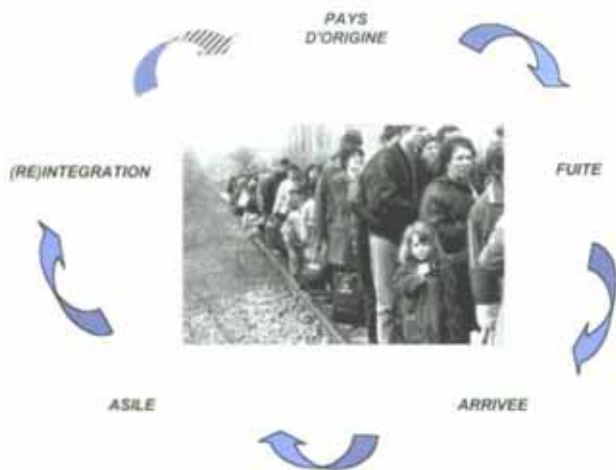
Lancé début 2001 par un groupe d'agences humanitaires, Reach Out a été créé pour donner aux travailleurs humanitaires l'opportunité d'analyser la façon dont leurs efforts d'assistance peuvent contribuer à sauvegarder les droits des réfugiés, sur le plan matériel, physique et de la protection.

Qu'est-ce que la protection des réfugiés?

La protection des réfugiés consiste à faire en sorte que les droits des réfugiés soient respectés, protégés et mis en œuvre.

Cela va au-delà des activités d'urgence pour assurer leur survie, telles que la fourniture de nourriture, d'abri, d'eau et d'installations sanitaires, ou de soins. La protection c'est faire en sorte que les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques deviennent une réalité.

Dans la période qui précède la mise en place d'une protection concrète par les Etats, les réfugiés sont menacés et peuvent ne pas être en mesure de faire valoir leurs droits.



Quand les réfugiés ont-ils besoin de protection ?

Les réfugiés ont constamment besoin de protection. Ils ont perdu la protection de leur gouvernement. Ils peuvent avoir été victimes de violences, de tortures, de discriminations importantes ou d'autres menaces.

Le voyage vers le lieu d'asile peut exposer les réfugiés à des risques plus importants encore. Les groupes vulnérables comme les femmes et les enfants peuvent faire l'objet d'abus sexuels ou de racket durant leur parcours en quête d'asile. Pendant cette période, les familles peuvent être séparées.

A leur arrivée, les réfugiés peuvent être incarcérés, voire refoulés. Ils ont besoin de disposer d'informations claires, dans leur langue, sur la procédure de détermination de la qualité de réfugié.

Pendant leur séjour, ils ont besoin d'un abri, de nourriture, d'eau et d'installations sanitaires, d'accès à l'éducation et à la santé ainsi que dans certains cas de soins post-traumatiques.

Sur le long terme, ils auront besoin d'une source de revenus pour pallier leurs besoins. Chaque réfugié a besoin de documents d'identité pour être protégé contre la persécution et la discrimination.

Les familles séparées doivent être réunies. Les trois solutions possibles – le retour volontaire dans le pays d'origine, l'intégration dans le pays d'asile ou la réinstallation dans un pays tiers – posent des problèmes différents de protection. L'accès à la terre et à l'emploi peut s'avérer problématique ;

le traumatisme peut perdurer et la discrimination est un danger omniprésent.

Pourquoi faut-il aller au-delà du soutien aux réfugiés tel qu'il est traditionnellement envisagé?

Pour des raisons liées au développement historique des ONG humanitaires, leurs équipes se sont focalisées sur l'aide destinée à ceux qui sont forcés de fuir suite à des persécutions et à des conflits armés, quels que soient les abus qui se trouvaient à l'origine de la souffrance. Pourtant, devant de telles violations, il n'y a pas de place pour la complaisance. Les humanitaires ne peuvent pas se permettre de fermer les yeux: la présence silencieuse aux côtés des responsables de ces pratiques inacceptables est facilement considérée comme un blanc-seing tacite. La plupart des acteurs humanitaires ont réalisé que la compassion sans effort pour appréhender le contexte plus large de la souffrance ne suffisait plus.

Les ONG et les composantes du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge disposent d'un accès privilégié aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Cela les place dans une position clef pour mettre en œuvre des activités de protection des réfugiés. De nombreuses ONG humanitaires ont commencé à intégrer la problématique de la protection des réfugiés dans leurs programmes, mais il reste à définir comment et dans quelle mesure leurs activités contribuent à préserver les droits des réfugiés.

Aucune organisation n'a la capacité de résoudre seule tous les problèmes liés à la protection: il est dans l'intérêt de tous les acteurs de reconnaître et d'utiliser les points forts de chacun.

Si on ne peut exiger des ONG humanitaires de pallier toutes les lacunes de protection laissées par les autorités, elles peuvent néanmoins utiliser leur présence pour identifier et faire connaître des sujets d'inquiétude dans le domaine de la protection des réfugiés. Les acteurs non-gouvernementaux recherchent la complémentarité de leurs objectifs en synergie avec les autorités gouvernementales compétentes, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, le Comité International de la Croix-Rouge et des organisations dont les mandats en termes de protection sont définis par le droit international.

La protection est une responsabilité commune. Par la formation de leurs équipes de terrain sur les principes de base de la protection des réfugiés, plusieurs organisations se sont engagées à améliorer la qualité et l'efficacité de leurs opérations en faveur des réfugiés.

Quels est le contenu de la formation Reach Out?

En réunissant des membres des agences humanitaires, du Mouvement de la Croix Rouge et du Croissant-Rouge, des Nations Unies, des organisations de défense des droits de l'homme et des droits des réfugiés, Reach Out incite chacun de ces acteurs à déterminer son rôle dans la protection des réfugiés dans chaque pays d'asile et d'identifier les lacunes, les opportunités manquées et les domaines d'action conjointe dans le futur.

Le projet Reach Out offre deux types de formation:

- ✓ Ateliers d'introduction de 3 jours
- ✓ Ateliers de formation des formateurs de 5 jours

Le manuel de référence « Protéger les Réfugiés: Guide de terrain pour les ONG » (publication commune ONG-HCR) est le texte de référence pour les ateliers Reach Out. Des méthodes participatives comme les exercices de groupe, les études de cas pratiques et les débats, sont utilisées pendant la formation pour optimiser le processus d'apprentissage et pour faire le lien entre les sujets abordés et la réalité du terrain à laquelle les participants sont confrontés quotidiennement. Les participants sont également invités à animer eux-mêmes des sessions sur des problèmes spécifiques de protection.

Les différents modules de formation sont disponibles sur notre site web : www.reachout.ch.

Pour les participants, les objectifs de l'atelier de formation de trois jours sont:

- Améliorer leur connaissance des critères de base de la protection des réfugiés;
- Clarifier le rôle et les responsabilités des différents acteurs de la protection;
- Développer la prise de conscience des conditions préalables à l'obtention d'une solution durable;
- Identifier les vulnérabilités des groupes spécifiques (ex: enfants, femmes, blessés, personnes âgées); et
- Proposer des idées pour des initiatives de protection communes ONG-HCR.

Groupe de Travail Reach Out et Donateurs

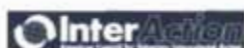
Une coalition d'ONG humanitaires, de composantes du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le HCR, travaillent ensemble au sein de Reach Out. Voici quelques-unes des agences qui font partie du projet:



International Catholic Migration Commission



ICRC



International Council of Voluntary Agencies
Conseil international des Agences Volontaires
Consejo internacional de Organizaciones Voluntarias



Röda Korset



NORWEGIAN
REFUGEE COUNCIL



care



UNHCR



World Council of Churches

Steering Committee for Humanitarian Response

World Vision



Reach Out est reconnaissant pour la confiance et le soutien financier de 2001 à 2003 de:

- Australian Agency for International Development (AusAID)
- Swedish International Development Agency (SIDA)
- Direction suisse du Développement et de la Coopération (DCC)
- United Kingdom Department for International Development (DFID)
- United States of America State Department, Bureau of Population, Refugees and Migration (BPRM)

REACHOUT PROJECT

P.O. Box 372

1211 Geneva 19

CH-Suisse

Site web : www.reachout.ch

Tel : (+41) (0)22 730 42 43 / 730 43 12 / 730 44 62

Fax : (+41) (0)22 730 49 99

Où peut-on trouver plus d'informations?

Le programme des ateliers à venir est disponible sur www.reachout.ch

Une série de matériels de formation de Reach Out existe en plusieurs langues sur CD Rom.

Vous pouvez aussi contacter notre équipe à l'adresse ci-contre.